



Ecole Provinciale d'Administration

Comptabilité locale et provinciale

20 heures

- dans le cadre de l'élaboration du budget, illustrer les principes budgétaires par l'établissement d'un projet de budget ;
- (De cette manière l'élève sera familiarisé avec le document budgétaire et son analyse) (Dans cet objectif, les exercices prévus devront impérativement mettre en évidence la notion de tiers boni et pour autant que cette notion de disparaisse pas ; le tiers boni doit être entendu dans les principes budgétaires, ne pas oublier les subventions)
- enregistrer des opérations dans le grand livre des opérations budgétaires (Recettes et dépenses) ;
- dans l'approche de la comptabilité générale :
 - expliquer la notion de bilan
 - expliquer la notion de compte de résultat
 - expliquer les variations enregistrées dans ces deux documents lorsqu'une pièce comptable est inscrite dans la comptabilité, d'expliquer le calcul du résultat, et l'affectation de celui-ci
- dans les reports de crédit :
 - expliquer le mécanisme du report de crédit
 - compléter un formulaire (T) de reports de crédit (formule simplifiée avec crédit en suffisance)
- réagir face à la situation d'un crédit insuffisant